

50. Être propres au travail ;  
30. Avoir le caractère doux et patient.

Les vices de conformation comme les bonnes qualités se transmettent généralement par voie de génération ; si l'on ne tient pas compte de ce fait capital, on n'arrivera pas à une prompte amélioration.

Un taureau-étalon bien nourri peut saillir une ou plusieurs vaches chaque jour, mais il importe grandement de ne lui faire faire la monte que lorsqu'il a atteint l'âge de quinze à dix-huit mois, sans cela, il s'épuiserait et se déformerait très-promptement. La marche ascendante de sa croissance et sa vigueur seraient brusquement arrêtées.

#### UNE DES CAUSES DU NON-SUCCÈS DE QUELQUES CULTIVATEURS.

Quelqu'un nous rapportait ces jours derniers, un fait renfermant une grande leçon.

Deux cultivateurs dont les propriétés étaient voisines, se rencontrant un jour, l'un dit à l'autre : Nos terres sont également situées, le sol est le même, et cependant, vous récoltez chaque année beaucoup plus que moi ! Comment cela se fait-il ?

La raison de cette différence, répondit l'autre, la voici : C'est que vous, vous dites à vos hommes : *allez travailler*, et moi, je dis aux miens : *allons travailler*.

C'est une réponse pleine de sens, et digne d'être mise sous les yeux de nos lecteurs.

Nous aimons à croire que parmi ceux-ci, il en ait peu qui ne comprennent l'importance du travail bien conduit.

Mais, comme nous, ils ont dû être souvent les témoins de nombreuses fautes commises, sous ce rapport, par quelques cultivateurs de leur connaissance. Combien, en effet, ne voit-on pas de personnes, qui, se fiant sur ce que leurs employés sont des gens consciencieux, ne prennent pas la peine de surveiller eux-mêmes les travaux de leurs fermes ! C'est là un grand malheur. Si le maître d'une exploitation travaille lui-même, s'il donne l'exemple à ses employés, il est hors de doute que l'ouvrage devra être fait plus promptement, et plus soigneusement. Mais, on ne calcule pas le bon effet que produit seulement la présence du chef d'explo-

itation, sur les lieux du travail. Un homme intéressé, peut gagner le salaire de l'homme qui le remplacerait aux travaux, seulement à surveiller ses employés, pourvu qu'il soit lui-même ce qu'on appelle un homme de conduite. Car, il sait faire une bonne distribution de ses hommes ; il sait donner à chacun sa place. Souvent il arrive qu'un engagé travaillant, et plein de bonne volonté, soit incapable de travailler à un certain ouvrage. Or, s'il n'y a là personne qui lui indique un autre genre d'occupation, il continuera à faire l'ouvrage qu'il aura commencé ; mais il le fera mal, et causera plus de dommage que de bien, à celui qui l'emploie. Au contraire, si le maître est là, il appréciera de suite la valeur de chacun de ses employés, et il s'apercevra que tel d'entre eux n'est pas bien à l'endroit où on l'a placé d'abord. Et aussitôt, il le mettra à faire un autre ouvrage qui lui conviendra bien mieux.

Car, sur une ferme un ouvrage ne se présente jamais seule à faire ; il y en a toujours une infinité d'autres ; et cette variété de travaux est une précieuse ressource pour le cultivateur intelligent, en ce qu'elle lui permet d'utiliser de la meilleure manière possible, ses différents employés.

Voilà pourquoi, il vaut toujours mieux pour le propriétaire d'une ferme de dire à ses engagés : *allons travailler*, qu'*allez travailler*.

Nous publions ci-dessous une requête adressée il y a quelque temps au Commissaire d'Agriculture de cette Province par les cultivateurs de Chambly.

Une semblable démarche indique un esprit élevé et des vues larges chez ceux qui en sont les auteurs. Nous voudrions voir les cultivateurs de chaque point du pays s'occuper ainsi des intérêts de leur profession.

St. Hubert 30 juillet 1870.

A l'Honorable Ls. Archambault, Ministre d'Agriculture et des Travaux Publics.

La requête des cultivateurs du comté de Chambly a l'honneur d'exposer ;

Qu'une quantité considérable de foin de la récolte de 1869 n'a pu être vendue, la récolte étant bien trop abondante pour les besoins locaux et que nous n'avons pu exporter le surplus à cause de l'abondance universelle ;

Que la récolte de cette année est

généralement bonne, plus que suffisante pour les besoins du pays ;

Que la température magnifique de cet été nous a permis de faire du foin de première qualité ;

Que la phléole que nous cultivons exclusivement est incomparablement supérieure, à ce que la plupart des pays peuvent produire ;

Que les anciens Districts de Trois-Rivières et de Montréal ont plusieurs milliers de tonneaux de foin à disposer pour le commerce étranger ;

Qu'il nous est impossible de nous défaire de notre foin, si nous n'avons que le marché canadien.

Vos requérans se permettent respectueusement de vous signaler ;

Que l'Europe et la France surtout ont souffert une sécheresse inouïe ;

Qu'en France particulièrement, la récolte du foin est à peu près nulle ;

Que cette disette est d'autant plus sensible pour la France qu'elle vient de s'engager dans une guerre terrible avec la Prusse, qui pourrait entraîner toute l'Europe dans une guerre générale et paralyser pendant plusieurs années peut-être les ressources agricoles du continent ;

Qu'il faut actuellement à la France une quantité considérable de fourrage pour les besoins extraordinaires de sa cavalerie outre ceux de sa consommation locale, qu'elle cherche à se procurer de toutes parts ;

Connaissant votre zèle à remplir dignement les devoirs de la haute position que vous occupez et votre dévouement aux intérêts de la classe agricole, nous nous permettrons de vous prier, — pour faciliter la vente de notre foin, l'un des principaux produits de la Province de Québec ;

De bien vouloir faire connaître au Ministre d'Agriculture de France, la quantité de fourrage, consistant en phléole, dont les cultivateurs de la Province de Québec peuvent disposer (le comté de Chambly seul, pouvant en livrer au commerce au moins trente millions de kilogrammes.)

De donner en France, à ce sujet, la plus grande publicité possible afin de nous assurer un marché avantageux pour notre foin réellement supérieur ;

Et nous ne cessons de prier.

P. B. BENOIT, M. P.

J. B. LALUMIÈRE.

Frs. DAVID, Maire, J. P.

LAURENT BENOIT, J. P.

LOUIS BROUSSEAU, et autres.